



*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du jeudi 3 novembre 2016**

### **Compte-rendu**

La maison de quartier du Marranel a accueilli la quatrième réunion du conseil de quartier du Lude – Bellevue - Saint Salvadou.

Assistaient à cette réunion de travail :

### ***Les élus du conseil municipal,***

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux solidarités et à la démocratie participative,  
Jean Esquerre, conseiller municipal délégué au quartier Lude-Bellevue-St Salvadou,  
Pierre-Marie Senes, conseiller municipal délégué aux parcs et jardins aux bases de loisirs et aux aménagements urbains des quartiers,  
Steve Jackson, conseiller municipal délégué à la sécurité routière, à l'accessibilité des voiries aux personnes à mobilité réduite et à la valorisation des déplacements à vélos,

### ***Les membres de la société civile et représentants institutionnels,***

<p><b>Étaient présents :</b> Véronique AUGÉ Bénédicte BODINIER Harmonie BUIL Claude CLUCHIER Danielle COMBALBERT Stéphane DUPRE Guy FABRE Fredy FICARRA Danièle GARRIC-BONFILL Josiane GRONDIN Mekki KHANCHER Patrick LEGRIX Frédérique LOGEZ Stéphanie MARY-VIDAL Roger PAYRASTRE Michèle POTTÉLLE Laurent ROUZIÈRE Véronique SALVADOR</p>	<p><b>Étaient excusés :</b> Fabien LACOSTE, élu de l'opposition</p> <p>Naddia AKEB Jean-Pierre BERENQUER Céline CAMMAS Didier CANCE Alexia CASTANIE Fabien CASTANIE Pierre CAVAILLES Daniel CROS Michel DICHARD Henri FALCOU Corinne GODEFROY Béatrice GOULESQUE Laurence GUINAMANT Gérard ISSALY Patrick LAURENS Alain PEYRO Jean SCHEFFER</p>
---	---

Animée par Jean Esquerre, conseiller municipal délégué au quartier du Lude – Bellevue – Saint Salvadou, Pierre-Marie Senes, conseiller municipal délégué aux parcs et jardins aux bases de loisirs et aux aménagements urbains des quartiers, et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la quatrième fois les conseillers du quartier.

## L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Laurence Pujol souhaite également faire remarquer la forte mobilisation des Albigeois dans ces instances participatives, les 12 conseils de quartier réunissant en septembre 2016, 592 membres au total dont 36 conseillers de quartier pour le Lude – Bellevue – Saint Salvadou

Pour autant, cette mobilisation peut-être variable, chacun n'assistant pas à toutes les réunions. C'est pour ce motif qu'elle a souhaité adresser en juillet dernier un courrier de « re-mobilisation » aux conseillers qui avaient été comptés absents deux fois ou plus sur les trois précédentes rencontres.

Ce courrier avait pour but de rappeler l'attention des conseillers de quartier car le travail fait dans ces instances de démocratie participative ne peut être véritablement efficace sans la participation importante des conseillers. Elle ajoute également que l'organisation des réunions (groupes de travail, buffets) est basée sur le nombre de conseillers par quartier. Aussi, une vision plus juste des participants permettrait à la ville d'ajuster les besoins lors de chaque réunion.

Laurence Pujol annonce le programme du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et indique que se tiendra une nouvelle série de réunions publiques de quartier dans le but de rencontrer l'ensemble des Albigeois, faire le point sur leurs préoccupations de vie quotidienne dans chaque quartier et ainsi renouveler les sujets pouvant enrichir le travail et la réflexion des conseils de quartier à venir.

Elle précise également que des rendez-vous thématiques seront proposés aux 592 conseillers de quartiers albigeois, dans le même esprit que ce qui avait été fait lors de la première génération des conseils de quartier afin d'aborder des thématiques transversales aux 12 quartiers et donner la primeur des informations et projets municipaux aux conseillers.

Pierre-Marie Senes présente la démarche « zéro phyto » portée par l'agglomération faisant ainsi écho à la demande croissante des habitants exprimée lors des permanences de proximité.

Il indique que cette nouvelle approche résulte d'une directive européenne de 2006 visant à limiter la consommation de produits phyto-sanitaires. Il rappelle que la France est le troisième utilisateur mondial de produits phyto-sanitaires (70 000 tonnes / an) derrière les USA et le Japon et le 1<sup>er</sup> utilisateur européen.

Cette limitation de l'utilisation des produits phyto-sanitaires répond à deux enjeux : environnemental et de santé publique : les résidus de ces produits se retrouvent dans les fruits et les légumes et touchent 93 % des ruisseaux et des rivières en France.

La loi Grenelle de 2006 a transposé en droit français la directive européenne appelant à réduire d'ici 2018 50 % de la consommation des produits phyto-sanitaires.

Cela n'ayant pas fonctionné, la loi française interdira au 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'utilisation de tous les produits phyto-sanitaires d'origine chimique par les collectivités territoriales.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois ne désherbe donc plus chimiquement les trottoirs et les services techniques sont actuellement en recherche de nouvelles méthodes privilégiant l'intervention manuelle et mécanique.

Dans l'attente, les conseillers de quartier d'Albi sont appelés à être forces de proposition pour organiser d'éventuelles journées citoyennes afin de mener des actions collectives (ex : désherbage d'espaces publics) visant à sensibiliser les habitants.

Laurence Pujol indique que la ville d'Albi s'est distinguée par la remise de deux prix au cours de ces derniers mois :

- le prix de la meilleure ville pour la biodiversité dans la catégorie 20 000 à 100 000 habitants pour ses actions en faveur de l'agriculture urbaine, de la biodiversité mais aussi pour le travail réalisé dans les conseils de quartiers.
- Le prix Territoria d'Or qui honore la démarche de promotion territoriale menée par la ville d'Albi à travers les comités éthiques, les ambassadeurs, les Etats-Généraux etc...

Jean Esquerre informe les conseillers des modifications du réseau de transports urbains dans le quartier : en réponses aux attentes exprimées et relayées par l'association de quartier Bellevue – La Rachoune, la desserte du quartier comprend désormais depuis la rentrée de septembre 2016 :

- > ligne G qui dessert le centre des impôts, le lycée Bellevue, l'avenue Kennedy et le boulevard du Lude.
- > ligne K prolongée jusqu'à Bellevue.

Il indique aussi que suite à la proposition d'un conseiller de quartier, la boîte à livre implantée en cœur de ville rencontre aujourd'hui un grand succès et que la ville envisage d'en implanter prochainement de nouvelles et notamment dans le secteur du boulevard du Lude.

Il informe également que 25 000 euros ont été investis pour le remplacement des menuiseries afin de rechercher des économies d'énergie au sein de l'école Nougaro – Salvan de Saliès.

Il précise que les aménagements visant à sécuriser les abords de l'école Nougaro définis en conseil de quartier seront envisagés qu'après consultation des riverains de la rue Elie Augustin afin d'organiser le stationnement d'un seul côté.

Jean Esquerre rappelle enfin qu'il est possible de s'inscrire à tout moment aux conseils de quartier et qu'il tient ses permanences de proximité :

**le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 16h à 18h  
à l'École Nougaro – Teyssier**

Pierre-Marie Senes informe les conseillers que les voies et les espaces communs du lotissement « Fer Servadou » sont désormais intégrés au domaine public communal et que les réflexions liées aux aménagements de proximité dans ce secteur pourront donc être poursuivies dans un objectif de concrétisation.

Laurence Pujol conclue en informant les conseillers de quartier de l'ouverture du Domaine de la Mouline et du nouveau format d'Albimag avec l'insertion d'une rubrique destinée aux brèves du milieu associatif et une rubrique toujours dédiée aux quartiers où les conseillers et associations sont invités à promouvoir les manifestations de leur quartier.

## Un travail de réflexion par groupe

Jean Esquerre rappelle que deux groupes de travail thématiques sont constitués :


- Aménagements et services de proximité
- Déplacements et réseaux publics

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Harmonie Buil pour le groupe « Déplacements et réseaux publics », et Véronique Augé pour le groupe « Aménagements et services de proximité ».

## L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

## Aménagements et services de proximité

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><b>Abords du Lycée Bellevue :</b></p> <p><b>- Réflexion sur l'état des lieux (conditions de circulation, stationnement, cheminements piétons, paysagement...) et pistes d'amélioration éventuelles</b></p> 	<p>Les conseillers sont invités à réfléchir et à faire part de leurs constats : ils soulèvent la dangerosité du lieu car certains trottoirs sont étroits et peu utilisables au regard du nombre d'usagers qui se croisent dans ce secteur (piétons dont le public scolaire, voitures et vélos). Ils observent également le trafic automobile intense aux abords du lycée et le danger rencontré par les lycéens traversant la place en diagonale.</p> <p>Les conseillers suggèrent de mettre en place des chicanes aux abords du lycée et d'instaurer un dispositif de « dépose-minute » afin de réorganiser et de ralentir la circulation.</p> <p>Ils proposent également de tracer des voies cyclables et du stationnement puis d'agrandir les trottoirs afin de répartir l'espace entre tous les usagers.</p> <p>Les conseillers font également part de demandes complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un conseiller propose que la rue du Roc soit mise en sens unique après sa réfection. L'idée du sens unique est à modérer car cela pourrait engendrer une vitesse excessive de la part des automobilistes.</li> <li>- les conseillers demandent aussi la mise en place de poteaux pour empêcher le stationnement des véhicules sur le passage piéton de la rue du Commandant Blanché, devant l'entrée du Greta.</li> <li>- la mise en place de poubelles rue F. Audric est également souhaitée.</li> </ul>
<p><b>- Réflexion sur les conditions de mobilité des seniors / présentation du projet de service « Mobi-Senior »</b></p>	<p>La directrice du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaite évoquer avec les conseillers la réflexion portée par la ville d'Albi pour favoriser la mobilité des seniors en ville.</p>

	<p>Elle fait part du constat qu'une tranche de la population âgée ne peut aujourd'hui accéder facilement aux équipements de proximité et que cela touche des personnes qui ne peuvent ni bénéficier du TAD (« Transport à la Demande » qui circule dans l'agglomération albigeoise hors Albi) ni du TPMR (« Transport pour les personnes à mobilité réduite » qui concerne les personnes souffrant d'un handicap d'au moins 80 %.)</p> <p>Le nouveau dispositif envisagé serait à destination des personnes de plus de 70 ans afin de leur rendre un service de confort pour se rendre aux marchés alimentaires du coeur de ville, dans les grandes surfaces, à la médiathèque... Le déplacement serait limité à la seule ville d'Albi et les réservations se feraient 48h à l'avance afin d'organiser la tournée.</p> <p>Une enquête recensant les besoins de la population est actuellement en cours et servira à définir les tarifs et les horaires afin que cela corresponde au mieux au public ciblé. Les deux associations de quartier se portent volontaires pour éventuellement diffuser les questionnaires auprès des personnes concernées dans leur quartier.</p>
<p><b>- Information sur la propriété Malphettes</b></p>	<p>Jean Esquerre informe les conseillers au sujet du périmètre de sauvegarde autour de la propriété Malphettes. Il indique que le Préfet de Région a signé le 3 avril 2014 un arrêté portant inscription au titre des monuments historiques du château de Bellevue, son parc, ses édicules ainsi que le patio.</p> <p>Le même jour un autre arrêté a été signé portant inscription de l'Orangerie.</p> <p>Ces classements ont pour conséquence la protection des monuments dans un rayon de 500 mètres. Désormais, les demandes d'autorisation d'urbanisme seront soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France pendant l'instruction des demandes de permis de construire.</p>
<p><b>- Projet d'implantation d'une seconde boîte à livres : définition de la localisation</b></p>	<p>Saluant la proposition émise par une des conseillère du quartier, qui a donné naissance à une première expérimentation albigeoise rue du Palais, les conseillers sont invités à réfléchir sur les endroits d'implantations potentiels d'une nouvelle boîte à livres dans le quartier.</p>

	<p>Après plusieurs échanges, les conseillers ont fléché trois lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parking du Lude : près des commerces.</li> <li>- angle de la rue Kennedy / Commandant Blanché / Fernandez mais cet endroit semble manquer de visibilité.</li> <li>- rue du Roc au niveau du triangle pour aller au marché à côté de l'hôtel Pujol.</li> </ul> <p>Au final, le choix d'implantation sera arrêté en fonction du site qui présente le plus d'avantages du point de vue de sa visibilité et de son niveau de fréquentation notamment par le public à pied.</p>
<p><b>- <i>Lotissement Fer Servadou : perspectives d'aménagements de proximité sur les espaces à vocation publique</i></b></p>	<p>Les conseillers sont sollicités pour déterminer les besoins en aménagements de proximité dans le lotissement de « Fer Servadou » du fait de son intégration récente dans le domaine public communal.</p> <p>Les conseillers souhaiteraient voir aménager une aire de jeux pour enfants sur la parcelle 342 et un potager partagé sur le carré d'espaces verts face à la rue Madeleine Renaud.</p> <p>Ils souhaitent enfin planter des arbres à coques sur la parcelle 341.</p> <p>Ces propositions seront étudiées afin d'envisager de premières interventions dans le cadre de l'enveloppe financière annuelle « projets de quartier 2017 ».</p>

## Déplacements et réseaux publics

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><b>Expérimentation de l'extinction partielle de l'éclairage public dans certains secteurs urbains :</b></p> <p><b>- Présentation de la démarche de l'agglomération et échanges avec les conseillers</b></p> 	<p>Les conseillers sont informés de la démarche menée par l'agglomération pour réduire les consommations énergétiques en agissant notamment sur l'éclairage public urbain. L'objectif est de pouvoir réduire la durée d'éclairage sur certains secteurs (zones d'activités et zones résidentielles).</p> <p>Ce programme déjà en cours dans certaines communes de l'agglomération est dans sa phase d'expérimentation. Il intervient dans un contexte où si l'éclairage public n'est pas obligatoire, il incombe à la collectivité l'entretien de celui-ci, une fois installé (10 000 mats et candélabres sur Albi). Actuellement, l'entretien des points lumineux est onéreux et la collectivité dépense plus d'argent en fonctionnement (paiement des consommations électriques) que dans l'investissement pour l'entretien et le renouvellement de son parc. L'idée est de parvenir à faire des économies afin de renouveler petit à petit le parc lumineux pour pouvoir investir dans des candélabres moins onéreux et plus écologiques. La solution retenue est de tester la restriction de l'éclairage entre 23 h et 5h30 sur les lieux peu fréquentés (notamment par les piétons) de certaines zones. Il est également indiqué aux conseillers que la zone test retenue est la périphérie du quartier : les coteaux de Fer Servadou.</p> <p>Les conseillers considèrent que cette réflexion est intéressante et nécessaire dans le contexte actuel de réduction des consommations énergétiques. Il faut pouvoir tester le dispositif sur certains secteurs bien définis et surtout prévoir une information en amont afin que les riverains y soient préparés.</p>

**- Réflexion pour l'amélioration des conditions de déplacements secteur Gesse et Stadium**



Le directeur du service Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois et les conseillers font le constat qu'actuellement ce secteur présente de trop petits trottoirs et qu'il est difficile de s'y déplacer à cause de la multiplicité des usagers (vélos, piétons, véhicules). Le but du travail engagé est de rechercher les solutions pour améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité des différents modes de déplacements.

Les conseillers observent que ce secteur est très fréquenté au quotidien, en raison de la présence des commerces de proximité et des équipements sportifs. L'enjeu est de mieux faire cohabiter les véhicules et les piétons en limitant les risques.

La difficulté majeure est l'étroitesse des trottoirs, le manque de capacité de stationnement et la difficulté de circuler dans cette partie de l'avenue Colonel Teyssier.

Les conseillers considèrent ainsi nécessaire la mise en place de sens uniques de circulation pour :

- l'avenue Colonel Teyssier, à partir du rond point du stadium vers le rond point de Gesse,
  - pour la Route de Fauch, à partir du rond point de Gesse vers la rue Mendès France,
  - et la conservation en l'état du double sens de l'avenue Pierre Mendès France.
- Ces modifications permettraient ainsi de libérer de l'espace, d'aménager des trottoirs plus larges et d'augmenter le nombre de places de stationnement sur l'avenue.

Elles auraient également pour conséquence quelques reports de circulation sur la route de Fauch qui devront être pris en compte. Les conseillers préconisent d'installer des équipements de ralentissement et de prévoir en amont d'informer les riverains impactés.

	<p>Les conseillers soulèvent aussi l'idée de supprimer le haricot de béton du carrefour avenue Colonel Teyssier / Mendès France car ils estiment que cela est dangereux pour les cyclistes.</p> <p>Les conseillers profitent de la discussion pour interroger les services sur la possibilité de mettre la rue du Docteur Schweitzer en double sens de circulation afin de se rendre dans la rue du Roc par le magasin bio et ainsi éviter de prendre la route de Fauch.</p> <p>Il est répondu que la rue a fait l'objet d'une requalification récente associant les riverains dans la définition des sens de circulation et des conditions de stationnement. Il apparaît dès lors difficile de revenir sur les positions définies.</p>
<p><b>- <i>Projet de renforcement des continuités cyclables le long de la rocade</i></b></p>	<p>Les conseillers sont informés des projets menés par la communauté d'agglomération de l'Albigeois au sujet des pistes cyclables notamment la piste refaite sur le ruisseau de Jautzou.</p> <p>Ils sont également informés de l'aménagement d'une piste cyclable le long de la rocade entre les échangeurs de la route de Castres et de la route de Fauch, avec la contribution financière de l'Etat (côté ville).</p> <p>Ce chantier se réalisera sur environ 3 ans.</p>

**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi -**  
[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

[conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr)